

AR Prefecture

063-216303099-20231216-20231216_11-DE
Reçu le 18/12/2023

Republique Française - Département du Puy-de-Dôme

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**



**COMMUNE DE
SAILLANT**

L'an deux mille vingt-trois, le samedi 16 Décembre à 09h30 minutes, le Conseil Municipal de la commune de SAILLANT dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Salle du Conseil, sous la présidence de Michel ROCHE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents (9) : Michel ROCHE, Danièle HORTALA, Yohann CARRET, Guy CHAZOT, Thibault CALMARD, Mireille CARRET, Frédéric CHAZELLE, Sandrine HAUTEVILLE, Yvan CARRET.

Absent (1) : Gérard ROURE

Procuration (0) : /

Nombre de votants : 9

Secrétaire de séance : Yohann CARRET

Date de la convocation : 08/12/2023

10 ► DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET AEP

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la nécessité d'effectuer un virement de crédit en dépenses au chapitre 12, budget AEP, afin de pouvoir régler la compensation au budget communal pour la mise à disposition du personnel.

Il y a donc lieu de procéder aux écritures suivantes :

- Imputation D6215 (chapitre 12) : + 6100,00 €
- Imputation D605 (chapitre 11) : - 5000,00 €
- Imputation D6063 (chapitre 11) : - 1100,00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

↳ accepte ces mouvements comme détaillés ci-dessus.

↳ charge M. Le Maire de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme,

Le Maire,
Michel ROCHE

M. Roche